
AVIS AUX LECTEURS

Le haut-commissariat du Canada à Londres considère le secteur des pêches comme une priorité quant à la promotion des exportations en 1993-1994. Cette priorité accordée au marché britannique des produits de la pêche met en lumière les débouchés que les exportateurs canadiens sont encouragés à poursuivre. Le présent document vise à fournir à ces derniers des renseignements généraux sur le marché. On y donne un aperçu des débouchés commerciaux susceptibles de les intéresser, de même que des renseignements au sujet de différents aspects socio-économiques tels la population, le territoire, les normes, la langue, les voyages d'affaires et le régime politique. On y trouve également des renseignements sur le marché britannique portant notamment sur la demande et l'offre, les importations, les voies de distribution, les débouchés commerciaux, l'industrie britannique du poisson et des fruits de mer, les transports et les habitudes de consommation.

On y analyse les conditions d'accès au marché, plus particulièrement les documents d'expédition, les inspections, l'emballage, l'étiquetage, la commercialisation et la réglementation. Une section traite des divers modes de transport au Royaume-Uni. Les exportateurs y trouveront également une liste des principaux importateurs, distributeurs et utilisateurs britanniques de poisson et de fruits de mer (p.16), une liste des Centres de commerce international au Canada (p.28) et une liste des Directions commerciales géographiques d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (p.27). Enfin, ils y trouveront une liste de personnes-ressources, au Canada et au Royaume-Uni, en mesure de les aider dans leurs démarches.

On a pris grand soin, dans la préparation de ce guide, de vérifier l'exactitude des données fournies. Toutefois, **on recommande aux exportateurs canadiens de produits de la pêche de vérifier toute donnée pertinente avec leurs relations d'affaires et de respecter rigoureusement les directives établies par les autorités et les importateurs britanniques.**

Les présents conseils font partie d'une série de guides à l'intention des exportateurs canadiens sur divers marchés étrangers, préparés par la Direction de l'agro-alimentaire, des pêcheries et des ressources d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Pour toute question relative au présent guide, ou à tout autre guide publié ou à paraître, prière de s'adresser à la Direction de l'agro-alimentaire, des pêcheries et des ressources (TAA), Direction générale du marketing international, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) [tél. : (613) 995-1712; téléc. : (613) 943-1103].

Les renseignements contenus dans le présent guide ont été compilés par M. Gary G. Smith, d'**INFI-GAR Economic Services**, qui s'est également chargé de la rédaction.